



### Le Corail Suites Hôtel

Ci-dessous désigné « le prestataire »

Rue de la Feuille d'érable, Cité les Pins  
Les Berges du Lac II  
Tunis – Tunisie

Tél +(216) 71 268 000  
Fax +(216) 71 268 444

[reservation@corail-suites.com](mailto:reservation@corail-suites.com)  
[www.corail-suites.com](http://www.corail-suites.com)

Catégories	Tarifs Affichés	Tarifs Préférentiels			
		1-4 nuitée	5-9 nuitées	10-30 nuitées	1 mois +
Chambres & Suites					
Chambre Standard (2 pax)	840	450			
Chambre Prestige (2 pax)	860	480			
Chambre Deluxe (2 pax)	870	490			
Chambre Supérieure (2 pax)	880	495	475	450	405
Suite Junior (Salon + chambre) (3 pax – 43 M <sup>2</sup> )	980	520	488	456	407
Suite Executive (Salon + chambre) (3 pax – 58 M <sup>2</sup> )	1020	550	495	466	409
Suite Premium (Salon + 2 chambres) (5 pax – 87 M <sup>2</sup> )	1190	969	920	813	755
Suite Royale (2 pax)	1800	1299			

- Les prix ci-dessus sont en logement simple et en Dinars Tunisien, par chambre et non commissionables, avec une TVA de 7% uniquement comprise (taxe de séjour non incluse).
- **La Taxe de séjour applicable à partir du 01 Janvier 2024 selon la nationalité du client :**
  - Tunisienne et Pays du Maghreb arabes : à raison de **3 Dinars Tunisien** par personne et par nuitée (plafonnée à un nombre maximal de 10 nuitées) payable lors du check-in par le client.
  - Autres Nationalité : à raison de **12 Dinars Tunisien** par personne et par nuitée (plafonnée à un nombre maximal de 10 nuitées) payable lors du check-in par le client.
- **Le petit déjeuner buffet est à 49 TND par personne servi au Restaurant « Le Corail »**
- **Déjeuner et Dîner en Extra seront servis au Restaurant à la Carte « Le Corail ».**
- Les prix ci-dessus sont sujets d'augmentation lors de la période des foires et salons sur le grand Tunis.
- Nous nous réservons le droit de modifier ces tarifs en fonction des remaniements des taux et taxes adaptés par le gouvernement tunisien.
- Ces tarifs sont valables de la date de signature jusqu'au 31 Décembre 2024.
- Taxes incluses : TVA : 7% / F.D.C.S.T. : 1% / Droit de timbre : 1.000 DT
- **Taxe de Séjour est en sus payables au check-in par le client lui-même.**



### Conditions Générales de Ventes :

1. Ce protocole d'accord est valable à partir de la date de signature jusqu'au 31 Décembre 2024 ou sa révocation par écrit par l'une des deux parties.
2. Le client doit faire parvenir au prestataire toutes les demandes de réservation par écrit en mentionnant les prestations désirées à l'adresse suivante [reservation@corail-suites.com](mailto:reservation@corail-suites.com).
3. La confirmation des chambres et leur catégorie s'effectue selon la disponibilité de l'hôtel.
4. Une réservation n'est valable que si elle fait l'objet d'une confirmation faite par écrit par le prestataire (lettre, fax, e-mail).
5. Ces tarifs dégressifs sont valables pour des nuitées successives et confirmées à l'avance dès la réservation initiale. Toute prolongation du séjour, non confirmée dès la première réservation sera considérée comme nouvelle réservation.
6. En cas d'annulation ou de changement des dates de la réservation, le client est tenu d'aviser l'hôtel par écrit au plus tard la veille du jour de l'arrivée à 15h00, après ce délai la première nuitée sera automatiquement facturée à la société.
7. **En cas de No Show : une réservation est garantie par écrit et n'a pas été annulée avant 15h00 le jour de l'arrivée (avec un numéro d'annulation), le client se verra facturer 100% de la première nuitée.**
8. Il est possible de réserver au maximum 10 chambres au tarif préférentiel. Les prix spéciaux pour l'organisation des événements sont sur demande.
9. Tout départ avant terme sera facturé sur la base du palier tarifaire correspondant au nombre de nuitées réellement réalisés. Toute différence sera facturée et doit être payée avant le check-out du client.
10. L'heure du 'Check-In' est fixée à 15H.
11. L'heure du 'Check-Out' est fixée à 12H. En cas de 'Late-Check-Out' avant 18h, la chambre sera accordée selon disponibilité et sera facturée à raison de **50 DT** l'heure. Au-delà de 18h la chambre sera facturée pour une nuit entière.
12. En cas de day-use, le client doit informer la réception et recevoir la confirmation moyennant un supplément de **250 DT** jusqu'à 18h00. Au-delà de 18h la chambre sera facturée pour une nuit entière.
13. Les tarifs sont valables pour toutes les réservations du client, d'une de ses filiales ou d'une société où elle a une participation. De ce fait, lors de la signature, le client fournira une liste exhaustive avec les adresses et contacts de toutes les sociétés autorisées à bénéficier du présent accord. Toute société n'étant pas explicitement inscrite sur cette liste ne pourra pas bénéficier des conditions de l'accord ci-dessus.
14. Pour toute utilisation des tarifs préférentiels mentionnés ci-dessus, **le code de réservation** devra être impérativement mentionné. **A défaut, le plein tarif sera appliqué. Un remboursement ultérieur de la différence est exclu.**
15. La facture du séjour sera payée par la personne qui aura utilisé les prestations de l'hôtel. Toute demande de prise en charge faite par le client doit faire l'objet d'une confirmation de la part de l'hôtel sous signature d'une demande de ligne de crédit.
16. Tout différent pouvant survenir entre les parties signataires découlant du présent contrat et non résolu à l'amiable sera jugé conformément à la loi tunisienne et sera tranché par le tribunal de première instance de Tunis.